



AD MAJOREM PROPRIAM GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret Impérial N°2012-14 du 24 Mars 2012

Vu la Constitution du 2 décembre 1996 et notamment son article 41,

Considérant qu'il convient de nommer un représentant de l'Empire pour la Région Bretagne (France),

Â

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Gléonnan, par la grâce de Dieu, d'écrite et d'écritons :

Â

Article Premier :

Â

M. Pascal HUTIN DE WILDE, Commandant de l'OEI, Ministre des Sports et du Champagne, est nommé Consul de la Région Bretagne en FRANCE.

Â

Article 2

Â

Le consulat de Bretagne (France) est implanté dans la ville de QUIMPER.

À

Article 3

À

Le Consul de Bretagne en FRANCE représente l'Empire sur ce territoire étranger et est habilité à lier toutes relations diplomatiques utiles avec les autorités de France.

À

Frank-Marc Ier

Imperator et Rex